

DOSSIER DE PRESSE

Les Éclaireurs

Mesurer le poids
économique
des entreprises des
métiers d'art
et savoir-faire
d'exception

Étude réalisée par :



En partenariat avec :



Fondation
Bettencourt
Schueller

COMITÉ
COLBERT
Depuis 1954

TERRE & FILS

ÉDITO

LES ÉCLAIREURS, RÉVÉLATEURS D'UNE ÉCONOMIE ESSENTIELLE POUR LA FRANCE : LES SAVOIR-FAIRE D'EXCEPTION.

Il est temps de changer de regard : les métiers d'art et les savoir-faire d'exception sont des métiers du présent et non une relique du passé appartenant à un folklore dépassé. Ils incarnent un pilier essentiel de notre économie et de notre société, un trésor qui relie tradition et avenir. Pourtant, ils restent trop souvent invisibles, ou marginalisés.

Notre démarche collective, fédératrice et inédite a pour ambition de révéler toute l'ampleur et le potentiel de ces filières d'exception. Issue d'un travail collaboratif rigoureux, cette étude confirme l'importance stratégique de ces métiers : 234 000 entreprises, 500 000 actifs et un chiffre d'affaires de 68 milliards d'euros, dont 14% à l'export.

Les métiers d'art et les savoir-faire d'exception ne se limitent pas à leur valeur patrimoniale. Ils irriguent des territoires, offrent des emplois, transmettent des savoirs et participent à l'économie réelle. De l'ébéniste au tailleur de pierre, du facteur d'instruments à la manufacture de tissage de

lin, ces professionnels et entreprises répondent à des besoins concrets, tout en préservant des gestes rares. Leur impact s'inscrit partout autour de nous, dans des objets du quotidien comme dans des créations d'exception.

Mais cette richesse est fragile. Elle repose sur des savoir-faire souvent longs à maîtriser et menacés par l'absence de reconnaissance, notamment en matière de diplômes et de certifications professionnelles. Avec près d'un dirigeant sur quatre

proche de l'âge de la retraite et un savoir-faire sur deux non couvert par une certification, l'urgence de la préservation et de la transmission s'impose. C'est un défi essentiel, collectif, qu'il nous appartient de relever.

Les métiers d'art ne sont pas hors du temps : ils incarnent une manière de produire et de créer en lien avec des valeurs de durabilité et de responsabilité. Ils nous rappellent que l'avenir peut se construire autrement, en honorant ce qui fait sens dans nos fabrications, nos choix et nos usages.

En leur redonnant la visibilité qu'ils méritent, nous reconnaissons leur rôle vital dans nos vies et leur contribution au renouvellement de nos modèles économiques et culturels. Ils sont à la fois mémoire et mouvement, héritage et innovation. Les métiers d'art ne sont pas seulement un fragment de notre identité ; ils en sont un moteur.

Nous invitons chacun à s'engager et contribuer à la dynamique impulsée par les Éclaireurs : continuons ensemble à donner aux métiers d'art et savoir-faire d'exception la place qu'ils méritent, celle d'un lien vivant entre nos racines et un avenir durable.

Les Éclaireurs :
Ministère de la Culture
Fondation Bettencourt Schueller,
Comité Colbert,
Terre & Fils,
Institut pour les Savoir-Faire Français



SOMMAIRE

PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE	6	LES MÉTIERS D'ART ET SAVOIR-FAIRE D'EXCEPTION MOTEURS DE L'ÉCONOMIE DE NOS TERRITOIRES	31
CHIFFRES-CLÉS	7	Des entreprises présentes sur tout le territoire	32
PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS	8	Des spécificités régionales	34
LES MÉTIERS D'ART ET SAVOIR-FAIRE D'EXCEPTION : UN ATOUT ÉCONOMIQUE POUR LA FRANCE	15	Un fort ancrage territorial	36
Des entreprises aux profils divers	16	DE NOMBREUX DÉFIS A RELEVER	39
Une prépondérance des structures de petite et de moyenne taille	20	L'attractivité des métiers	40
Des entreprises avant tout tournées vers les activités de production	22	La transmission de l'entreprise	42
Un modèle productif fortement créateur de valeur	24	La transmission des savoir-faire	44
Un poids très inégal à l'export selon la taille	26	Le recrutement	46
Des marchés globalement dominés par la vente directe aux particuliers	29	Et demain ?	48
		PRÉSENTATION DES PARTENAIRES	50
		MÉTHODOLOGIE	54

PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE

Les Éclaireurs - 2024



Les métiers d'art et savoir-faire d'exception regroupent des activités de production, de création ou de restauration du patrimoine dont le cœur est la maîtrise de gestes et de techniques permettant la transformation de la matière. Certains métiers sont emblématiques : ébéniste, tailleur de pierre, céramiste, maroquinier, souffleur de verre, tisserand... d'autres moins connus.

Ils sont présents au sein de secteurs d'activité divers (Textile et habillement, Ameublement, Bâtiment, Arts du spectacle, Imprimerie et papier...), mais se rejoignent par des caractéristiques et valeurs communes : un haut niveau de maîtrise technique, nécessitant un temps long d'apprentissage et plusieurs années de pratique ; la maîtrise de savoir-faire historiques, transmis de générations en générations ; un fort ancrage territorial ; un temps long de fabrication, qui va souvent de pair avec une production raisonnée ; la fabrication ou restauration de biens de qualité et durables.

Les entreprises détenant ces métiers d'exception, très diverses dans leurs statuts et leurs tailles, partagent également des enjeux en termes de valorisation, de transmission de leurs savoir-faire et de coûts de production.

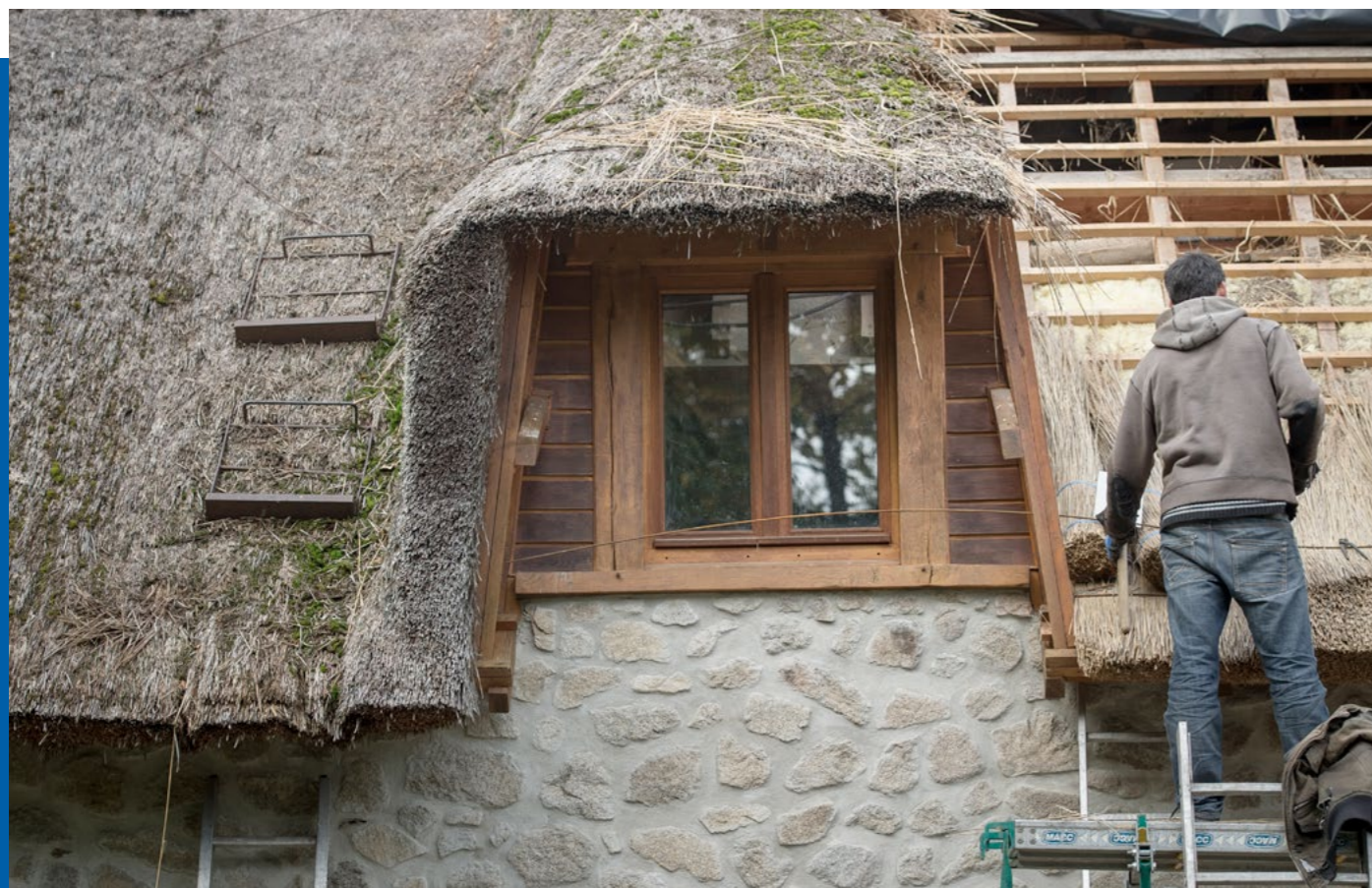
CHIFFRES-CLÉS



Les métiers d'art et savoir-faire d'exception représentent plus d'un demi-million d'actifs en France, et parmi eux environ 280 000 sont salariés. Les 234 000 entreprises qui composent cette communauté cumulent 68 milliards de chiffre d'affaires. Par comparaison, le chiffre d'affaires cumulé de l'industrie pharmaceutique en France est de 62Md€ en 2022 (source : LEEM)

L'approche économique partagée de ces entreprises, centrée sur l'exigence, la maîtrise des savoir-faire et la qualité de la production, les rend particulièrement contributives à la richesse nationale : plus de 34% de taux de valeur ajoutée moyen contre 28,5% pour la moyenne nationale. Plus de la moitié (53,5%) de la valeur ajoutée est créée par les PME, qui jouent un rôle moteur pour l'ensemble de l'écosystème.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS



ANCRAGE TERRITORIAL

8 entreprises sur 10

ont leur siège social dans les territoires

81% des salariés

exercent dans les territoires

Enseignement :

Les entreprises sont présentes sur l'ensemble du territoire et participent activement au dynamisme économique de nos régions, à la vitalité du patrimoine local et au fabriqué en France.

Action :

La structuration d'un dialogue institutionnel régulier entre l'Etat et les collectivités territoriales est cruciale afin d'assurer la complémentarité et la coordination des politiques de soutien et de valorisation en faveur de ces métiers.

DIVERSITÉ DES PROFILS ET DES PARCOURS

4 dirigeants sur 10

sont issus d'un processus de reconversion

55% des dirigeants

d'entreprise sont des femmes, contre 39% pour la moyenne nationale

38% des salariés

détenant un savoir-faire d'exception ont moins de 35 ans, contre 32% pour la moyenne nationale

Enseignement :

Les métiers d'art et savoir-faire d'exception attirent des profils très divers et de tous âges. L'intérêt des adultes en reconversion, souvent évoqué, se confirme dans les chiffres. Celui des femmes également, celles-ci représentant plus de la moitié des dirigeants des entreprises des métiers d'art et savoir-faire d'exception, largement au-dessus de la moyenne nationale. La part des jeunes salariés est également notable, puisque 38% des actifs ont moins de 35 ans, soit 6 points de plus que la moyenne nationale.

Action :

Les efforts consentis par de nombreux acteurs pour valoriser ces métiers et ce savoir-faire auprès des différents publics portent leurs fruits et se doivent d'être poursuivis et soutenus. La forte proportion de chefs d'entreprise issus d'une reconversion professionnelle tend à confirmer que ces métiers restent encore peu connus, voire dévalorisés, au moment des premiers choix d'orientation. Par ailleurs, si l'intérêt pour ces métiers est certain concernant les personnes portant des projets de création d'entreprise, une attention particulière est à porter également à l'attractivité des entreprises et des emplois salariés qu'elles proposent.



TRANSMISSION DES ENTREPRISES

37% des dirigeants

d'entreprises des métiers d'art et savoir-faire d'exception ont plus de 55 ans

moins de 20% des employeurs

de plus de 55 ans ont engagé une démarche de transmission de leur entreprise

Enseignement :

Une part importante des dirigeants va prochainement partir à la retraite, ce qui pose la question de la transmission de leur entreprise. Si tous n'ont pas vocation à la céder, notamment les professionnels indépendants, il s'avère tout de même que peu d'entre eux ont déjà engagé des démarches.

Action :

La transmission des entreprises des métiers d'art pose des problématiques spécifiques en raison de l'estimation financière complexe des actifs immatériels et des outils et machines souvent anciennes, ainsi que d'une clientèle difficile à valoriser. Une mobilisation coordonnée et adaptée des différents organismes en charge de l'accompagnement à la transmission d'entreprises serait utile.

TRANSMISSION DU SAVOIR-FAIRE

1/4 des salariés

détenant un savoir-faire d'exception a plus de 55 ans

63% des entreprises

employeuses n'ont pas recours à l'apprentissage

39% des entreprises

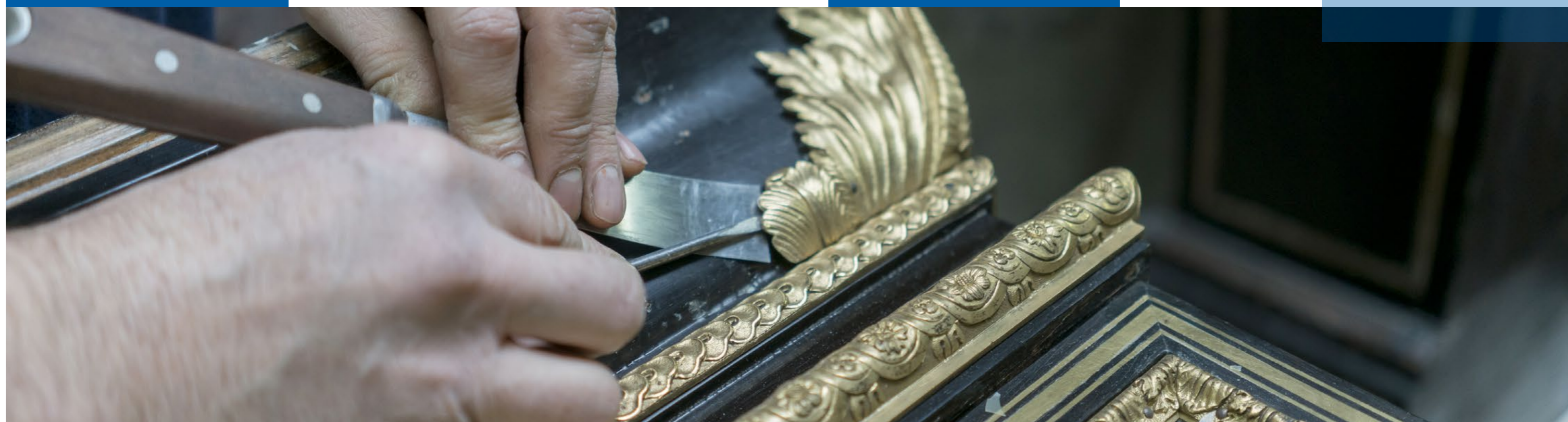
indiquent qu'il n'existe pas de diplôme ou certification préparant à leur métier / savoir-faire

Enseignement :

L'enjeu de la transmission des savoir-faire, longue et complexe étant donné leur haute-technicité, et de leur reconnaissance est crucial. L'âge des salariés, le faible recours à l'alternance et l'absence de diplôme ou de certification pour certains métiers constituent des signaux d'alerte sur le risque de disparition de savoir-faire.

Action :

Le sujet, complexe, nécessite une attention particulière et la mise en œuvre de solutions adaptées de la part des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi concernés : Etat et agences d'Etat, branches, opérateurs de compétences, Régions et organismes de formation.



EXPORT

9 milliards d'euros

de chiffre d'affaires cumulé à l'export

4% du CA des microentreprises à l'export

13% du CA des PME à l'export

49% du CA des entreprises de grande taille à l'export

Enseignement :

Bien que conséquent, le chiffre d'affaires à l'export peut sembler faible au regard du potentiel offert par l'image très favorable dont bénéficient les savoir-faire français à l'international. Ces données confirment que la taille de l'entreprise joue un rôle déterminant dans sa capacité à exporter.

Action :

L'attention portée au sujet par les acteurs publics est salubre et mérite d'être poursuivie, si ce n'est amplifiée – notamment dans le cadre des réflexions actuelles du Gouvernement sur le soutien à l'export et à l'attractivité de la France à l'international.

RECRUTEMENT

+ de 2 employeurs sur 5 ont recruté en 2023

50 à 55 000 emplois envisagés en 2024

Enseignement :

Les entreprises des métiers d'art et des savoir-faire d'exception offrent des débouchés significatifs. Cependant, la visibilité de ces opportunités d'emploi est sans doute limitée par le fait que les entreprises soient dispersées sur le territoire et appartiennent à de nombreuses branches professionnelles différentes.

Action :

Les différents dispositifs de soutien à la valorisation de ces métiers doivent être poursuivis, afin de continuer à faire évoluer le regard des publics sur les opportunités de carrière que ces métiers peuvent offrir. Par ailleurs, l'accompagnement des entreprises dans le renforcement de leurs outils de recrutement (marque employeur, communication, mutualisation des moyens) mérite d'être fortement encouragé – en tenant compte des spécificités propres aux branches professionnelles et aux territoires concernés.

Enfin, **plus de la moitié des dirigeants considère la valorisation des métiers et des savoir-faire comme une priorité** pour les 2 prochaines années, démontrant l'effort qu'il reste à accomplir pour une meilleure compréhension et une plus grande considération de ces métiers au sein de notre société. Le combat pour faire évoluer la perception des métiers de la main par nos compatriotes est plus important que jamais !



**LES MÉTIERS D'ART
ET SAVOIR-FAIRE
D'EXCEPTION :
UN ATOUT ÉCONOMIQUE
POUR LA FRANCE**

DES ENTREPRISES AUX PROFILS DIVERS

Les métiers d'art et savoir-faire d'exception ont une place plus ou moins prépondérante dans l'activité de l'entreprise. On peut distinguer deux cas de figure :

1 LE MÉTIER D'ART OU SAVOIR-FAIRE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ*

L'ensemble de l'activité de l'entreprise repose sur la maîtrise d'un ou plusieurs métiers d'art ou savoir-faire d'exception.

EXEMPLES : Un indépendant qui crée et fabrique ses propres pièces ; une manufacture dont l'ensemble des salariés en production maîtrise un métier d'art, bien qu'elle possède également des salariés en charge des fonctions support et de la commercialisation.

*Pour ces entreprises, l'ensemble des salariés et la totalité du chiffre d'affaires ont été pris en compte

32 Mrds€
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES



DONT ENV. 4 Mrds€
À L'EXPORT (13%)

114 300
ENTREPRISES



165 300
SALARIÉS



2 LE MÉTIER D'ART OU SAVOIR-FAIRE, UNE VALEUR AJOUTÉE DANS L'ENTREPRISE*

Les métiers d'art ou savoir-faire d'exception ne représentent qu'une partie de l'activité de l'entreprise, souvent à forte valeur ajoutée et emblématiques de l'entreprise ou bien l'activité a évolué vers une production purement industrielle en conservant un héritage de savoir-faire, un caractère complexe et/ou un ancrage historique.

EXEMPLES : Une PME qui a automatisé une partie de la production mais conservé des étapes de finition à la main réalisées par quelques salariés maîtrisant un métier d'art ; Une entreprise industrielle possédant un savoir-faire d'exception emblématiques du territoire dans lequel elle est implantée et qui lui permet de proposer une qualité de production reconnue au sein de sa filière.

*Pour ces entreprises, seuls les salariés exerçant réellement un métier d'art ou un savoir-faire d'exception, ainsi que la part de cette activité dans le chiffre d'affaires, ont été pris en compte.

36 Mrds€
DE CHIFFRE
D'AFFAIRES



POUR L'ACTIVITÉ RELEVANT
DES MÉTIERS D'ART

119 300
ENTREPRISES

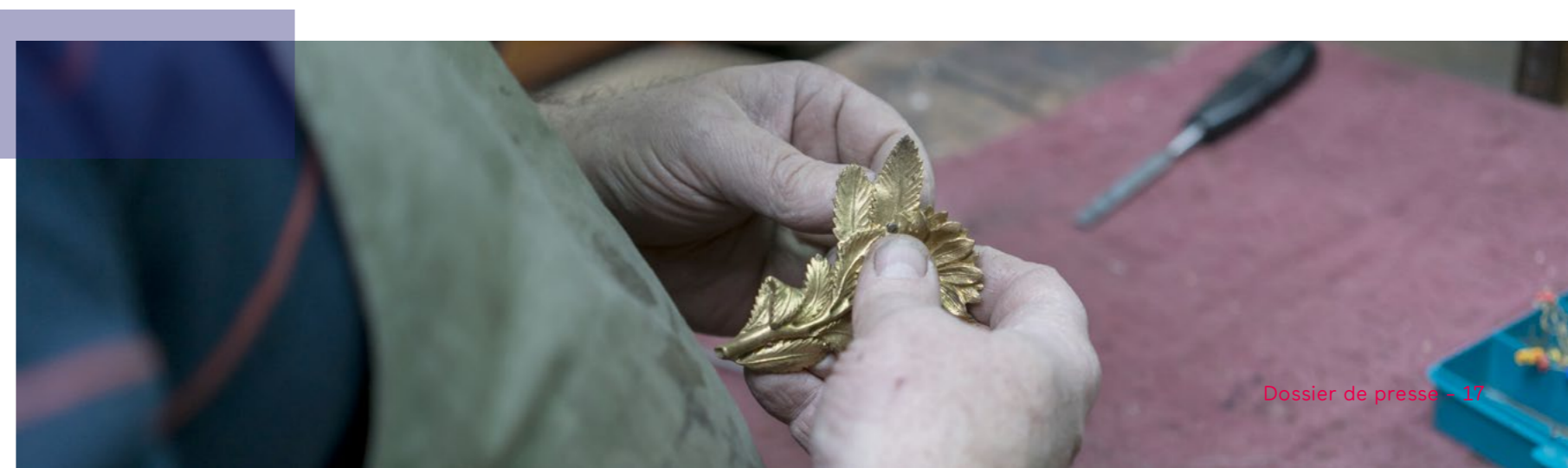


115 200
SALARIÉS

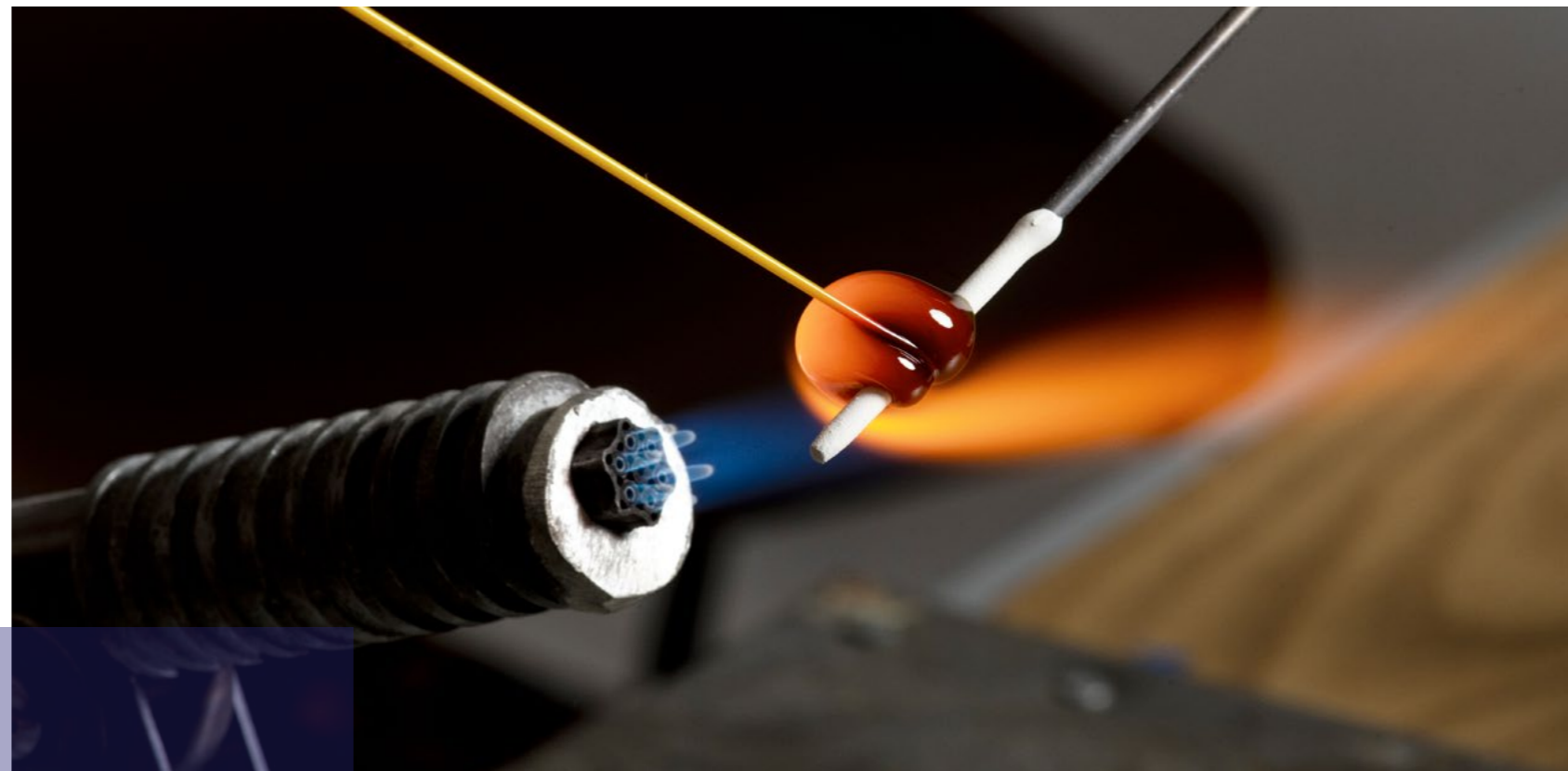
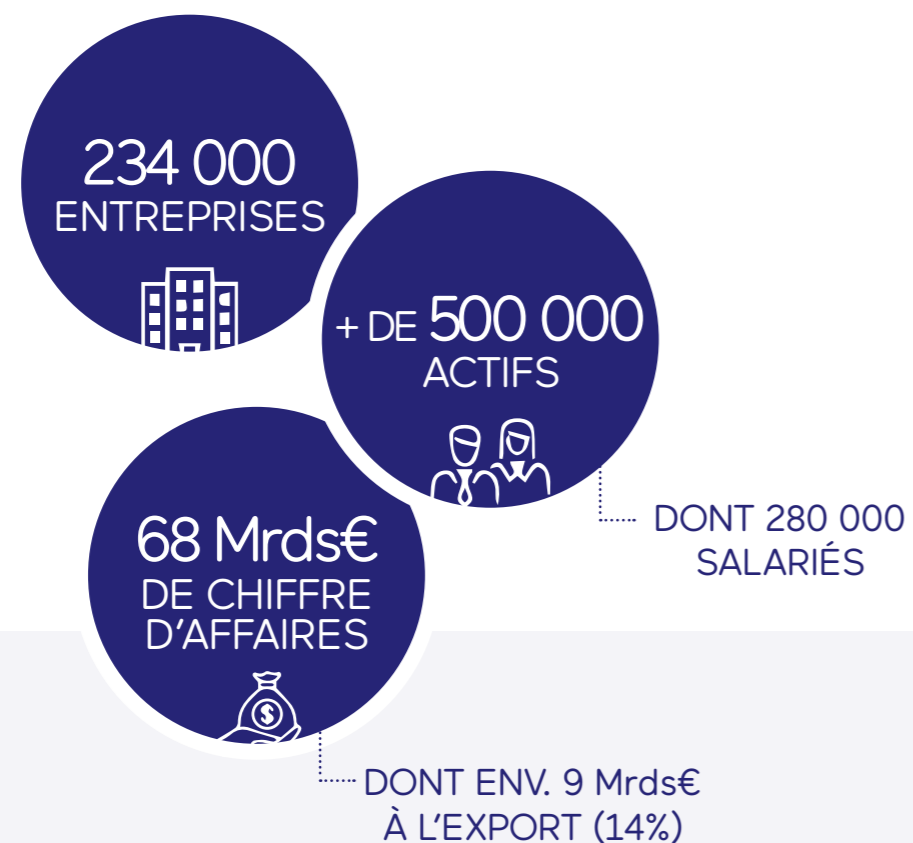


EXERÇANT UN MÉTIER
D'ART OU SAVOIR-FAIRE
D'EXCEPTION AU SEIN DE CES
ENTREPRISES

DONT ENV. 5 Mrds€
À L'EXPORT (14,6%)



POUR L'ENSEMBLE DES
MÉTIER D'ART
ET SAVOIR-FAIRE
D'EXCEPTION FRANÇAIS



POIDS DES MÉTIERS D'ART ET
SAVOIR-FAIRE D'EXCEPTION AU SEIN
DES GRANDS SECTEURS D'ACTIVITÉ
(SUR LA BASE DE LA NOMENCLATURE
D'ACTIVITÉS FRANÇAISE)

Si les entreprises des métiers d'art et savoir-faire d'exception représentent une part non négligeable de certains secteurs d'activité (27% des entreprises du secteur des industries manufacturières, 18,5% des entreprises du secteur des arts et du spectacle), leur poids en termes de salariés et de chiffre d'affaires est moins important du fait de la prépondérance d'entreprises de petite taille.



	% entreprises	% salariés	% chiffre d'affaires
Industrie manufacturière	27%	4%	3%
Construction / Bâtiment	11,5%	6%	5,5%
Arts, spectacles et activités récréatives	18,5%	2%	3,5%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,5%	0,5%	1%
Commerce	2,5%	1%	0,5%

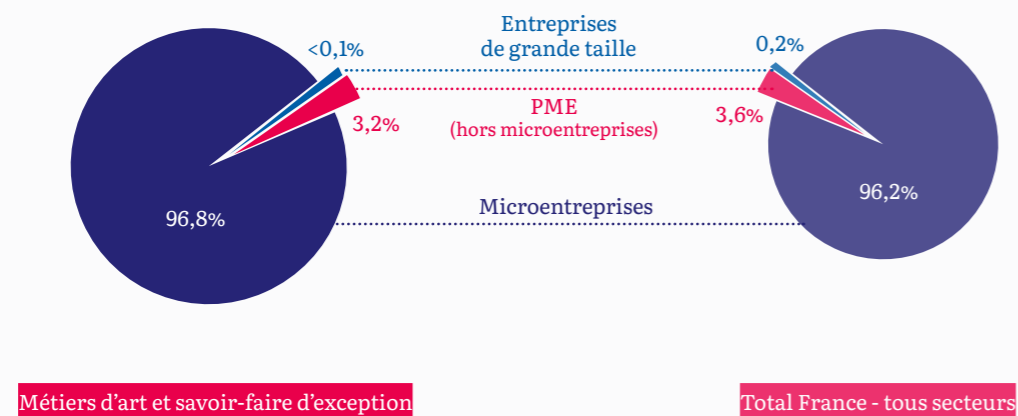
UNE PRÉPONDÉRANCE DES STRUCTURES DE PETITE ET DE MOYENNE TAILLE

Les salariés des micro-entreprises et des PME sont sur-représentés dans le paysage économique des métiers d'art et savoir-faire d'exception français : ces entreprises sont davantage pourvoyeuses d'emplois que la moyenne des microentreprises et PME nationales. Le dynamisme économique de cet ensemble étant porté quant à lui majoritairement par les PME.

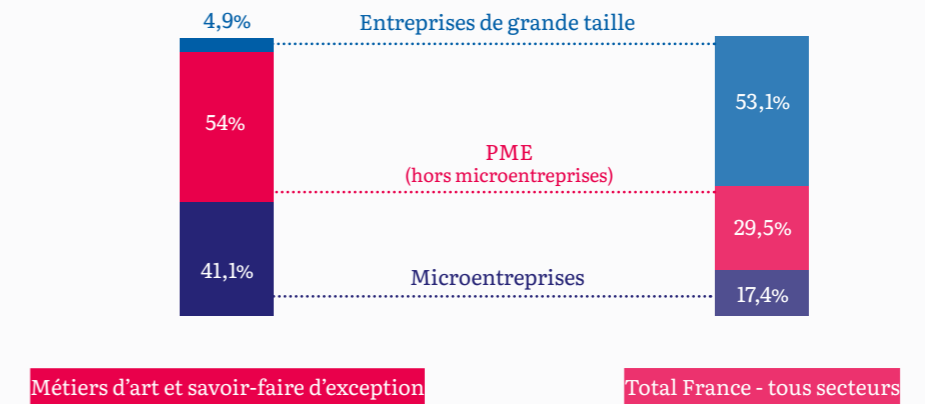
Les Éclaireurs - 2024



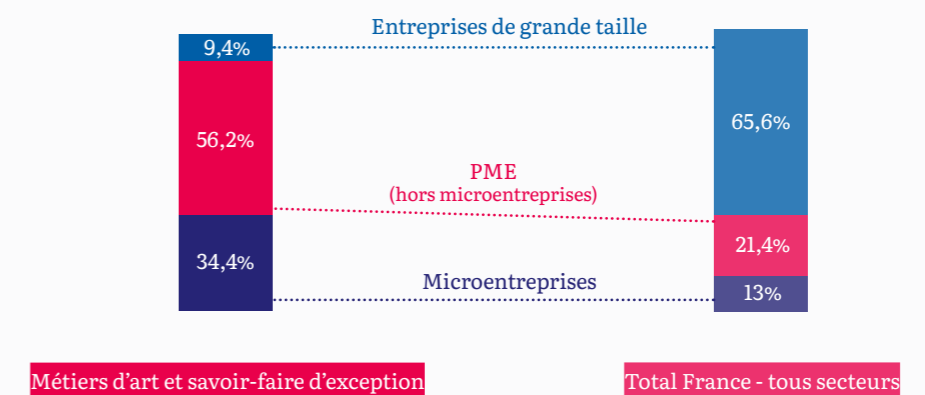
RÉPARTITION DES ENTREPRISES SELON LEUR TAILLE



RÉPARTITION DES EFFECTIFS SALARIÉS PAR TAILLE D'ENTREPRISE



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR TAILLE D'ENTREPRISE



DÉFINITIONS

Microentreprise : entreprise occupant moins de 10 personnes, ayant un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 M€

PME (petites et moyennes entreprises) : entreprise occupant moins de 250 personnes et ayant un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 M€ ou un total de bilan n'excédant pas 43 M€

Entreprises de grande taille : regroupe les Entreprises de taille intermédiaire (ETI), occupant entre 250 et 4 999 salariés et ayant un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 Md€ ou un total de bilan n'excédant pas 2 Md€, et les Grandes entreprises, occupant au moins 5 000 salariés et ayant un chiffre d'affaires de plus de 1,5 Md€ ou un total de bilan de plus de 2 Md€).

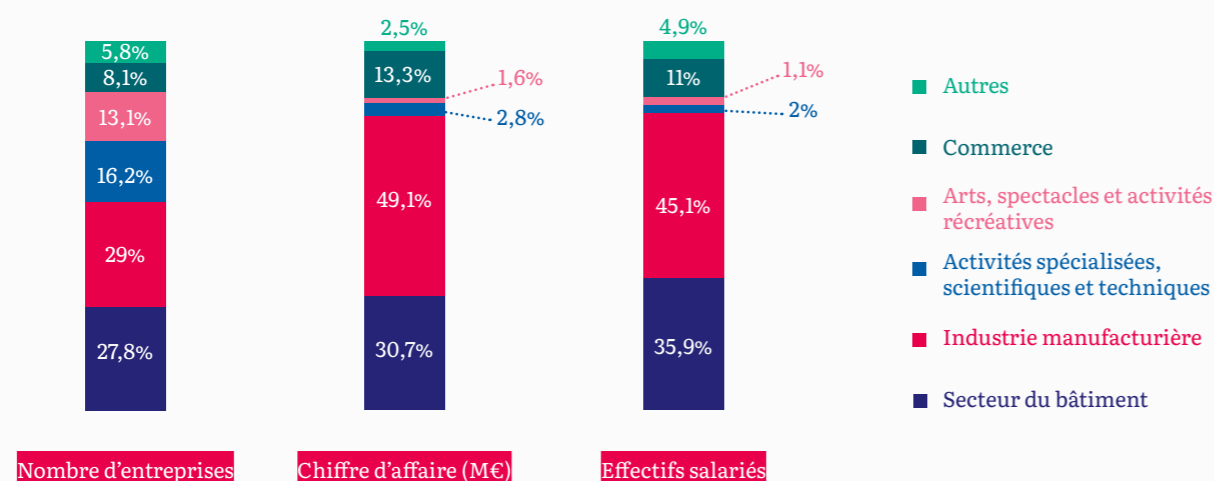
(Source INSEE)

DES ENTREPRISES AVANT TOUT TOURNEES VERS LES ACTIVITES DE PRODUCTION

Les entreprises des métiers d'art et savoir-faire d'exception sont majoritairement de nature productive : l'essentiel du chiffre d'affaires provient de l'activité de fabrication ou restauration du patrimoine en direct (86%), avec quelques activités d'appoint (formation, négoce, sous-traitance).

Elles sont présentes au sein de nombreux secteurs d'activité français. Les entreprises relevant de l'industrie manufacturière et les entreprises du secteur du bâtiment représentent à elles deux la moitié des entreprises du périmètre des métiers d'art et savoir-faire d'exception, et 80% du chiffre d'affaires et des effectifs salariés globaux.

RÉPARTITION DES ENTREPRISES DES MÉTIERS D'ART ET SAVOIR-FAIRE D'EXCEPTION PAR GRANDS SECTEURS ÉCONOMIQUES



Les Éclaireurs - 2024

Derrière l'industrie manufacturière se trouvent des filières très diverses. Certaines sont des portes drapeaux du savoir-faire français, notamment à l'étranger : la mode et les accessoires de mode, l'ameublement et la décoration, les arts de la table... D'autres sont moins connues du grand public, mais profondément ancrées dans nos territoires, comme la facture instrumentale ou la fabrication de jeux et jouets. Certaines entreprises de ces filières, les plus grandes notamment, sont rattachées au **secteur du commerce** bien qu'elles exercent des activités de fabrication.



également sur du patrimoine vernaculaire : églises de villages, maisons à colombage ou encore toits de chaume.

Parmi les **activités spécialisées** se trouvent notamment les entreprises du design et de la photographie, au sein desquelles les savoir-faire occupent une place non négligeable, les démarches de conception/création et fabrication étant souvent étroitement liées.

Les métiers d'art et les savoir-faire d'exception sont également des composantes indispensables du **secteur des arts et du spectacle** : nombreux sont les artistes qui maîtrisent des gestes techniques et travaillent la matière pour réaliser des sculptures en céramique, verre ou encore textile. Le monde du spectacle vivant et les musées ne pourraient pas fonctionner non plus sans métiers d'art : costumiers, fabricants de décors, socleurs...



Charpente, couverture, menuiserie... le **secteur du bâtiment** est le garant de la restauration de notre patrimoine bâti. Ce sont ces entreprises qui interviennent sur des chantiers de monuments historiques, dont le plus emblématique est celui de la cathédrale Notre-Dame de Paris, mais



UN MODÈLE PRODUCTIF FORTEMENT CRÉATEUR DE VALEUR

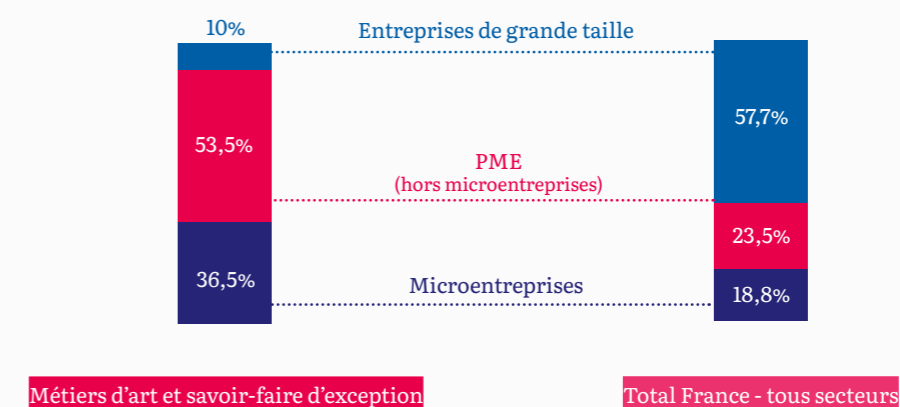
Les Éclaireurs - 2024

L'excellence des savoir-faire de ces entreprises se traduit par un taux de valeur ajoutée moyen très élevé pour des activités de production : 34%, contre 28,5% pour la moyenne nationale.

Les microentreprises contribuent davantage à la création de valeur dans le secteur des métiers d'art et savoir-faire d'exception qu'elles ne pèsent en termes de chiffre d'affaires. Cela s'explique par leur modèle économique qui repose sur de moindres volumes de production et des marges unitaires plus élevées. Par ailleurs, leur contribution à la valeur ajoutée est deux fois plus importante dans les métiers d'art qu'elle ne l'est dans l'ensemble de l'économie française.



RÉPARTITION DE LA VALEUR AJOUTÉE PAR TAILLE D'ENTREPRISE



Ces entreprises ont donc vocation à contribuer fortement à la création de richesse nationale.

Le modèle économique est par ailleurs centré sur l'humain : la pratique des savoir-faire est le pilier de la stratégie de croissance de ces entreprises. Cela se traduit par un poids de frais de personnel relativement important, avec 20% du chiffre d'affaires en moyenne.

Les entreprises dont les métiers d'art et savoir-faire d'exception sont au cœur de l'activité consacrent une part plus importante de leurs revenus au financement de leur masse salariale (rémunération brute des salaires et charges sociales) que celles ayant des activités diversifiées.

Les entreprises des métiers d'art et savoir-faire d'exception ont un taux d'excédent brut d'exploitation (EBE) moyen de 10% du chiffre d'affaires, traduisant une forte aptitude à créer des excédents à partir de leur activité principale (avant prise en compte des éléments financiers et fiscaux). Elles s'avèrent particulièrement rentables comparativement aux données d'ensemble des activités de production (taux d'EBE à 7% pour le total de l'industrie manufacturière, 6,5% pour le total de la construction), démontrant la pertinence de leur modèle économique.

Les entreprises du périmètre des métiers d'art et savoir-faire d'exception affichent un niveau de rentabilité de 7% (en % de chiffre d'affaires) au global, là encore légèrement supérieur aux données d'ensemble des activités de production (environ 6%). Plus ces entreprises se consacrent à ces activités, plus leur taux de résultat net est élevé.

UN POIDS TRÈS INÉGAL À L'EXPORT SELON LA TAILLE

Les entreprises de métiers d'art et savoir-faire d'exception cumulent environ 9 milliards d'euros de chiffre d'affaires à l'export, soit 14% du chiffre d'affaires total, ce qui peut sembler faible au regard du potentiel offert par l'image très favorable dont bénéficie les savoir-faire français à l'international.

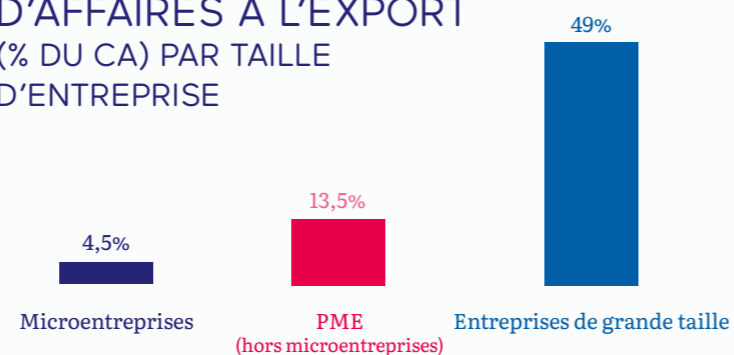
A titre de comparaison, l'ensemble des entreprises du secteur de l'industrie manufacturière a un taux d'export moyen de 42%.

COMPARATIFS SECTORIELS (2022) PART DU CHIFFRE D'AFFAIRES À L'EXPORT (% DU CA)

Industrie extractives	30,7%
Industrie manufacturière	42,1%
Construction	2,5%
Commerce - réparation auto-moto	11,1%
Arts, spectacles et activités récréatives	7,4%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	15,5

Le chiffre d'affaires à l'export révèle de grandes disparités en fonction de la taille des entreprises. Disposant de capacités commerciales et logistiques beaucoup plus solides pour projeter hors des frontières, les entreprises de grande taille sont les plus performantes à l'international (49% de taux d'export).

PART DU CHIFFRE D'AFFAIRES À L'EXPORT (% DU CA) PAR TAILLE D'ENTREPRISE



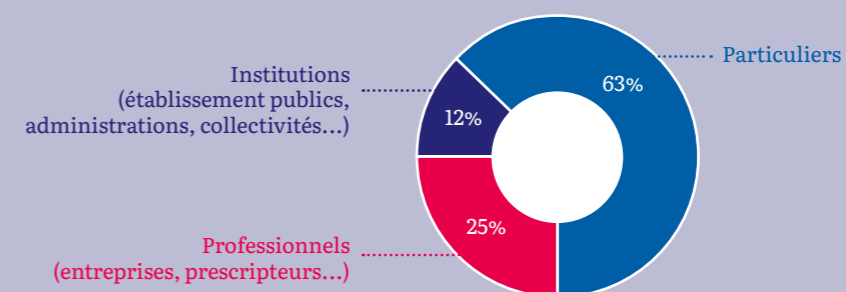


DES MARCHÉS GLOBALEMENT DOMINÉS PAR LA VENTE DIRECTE AUX PARTICULIERS

Le marché de ces entreprises est principalement orienté vers la vente aux particuliers auprès desquels elles réalisent 63% de leur chiffre d'affaires en moyenne. Un quart du chiffre d'affaires est réalisé auprès de professionnels, contre 12% auprès d'institutions (établissements publics, collectivités, etc.).

Il est à noter que les métiers de la restauration du patrimoine sont les plus dépendants de la commande publique (40% du chiffre d'affaires en moyenne).

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CLIENTÈLE



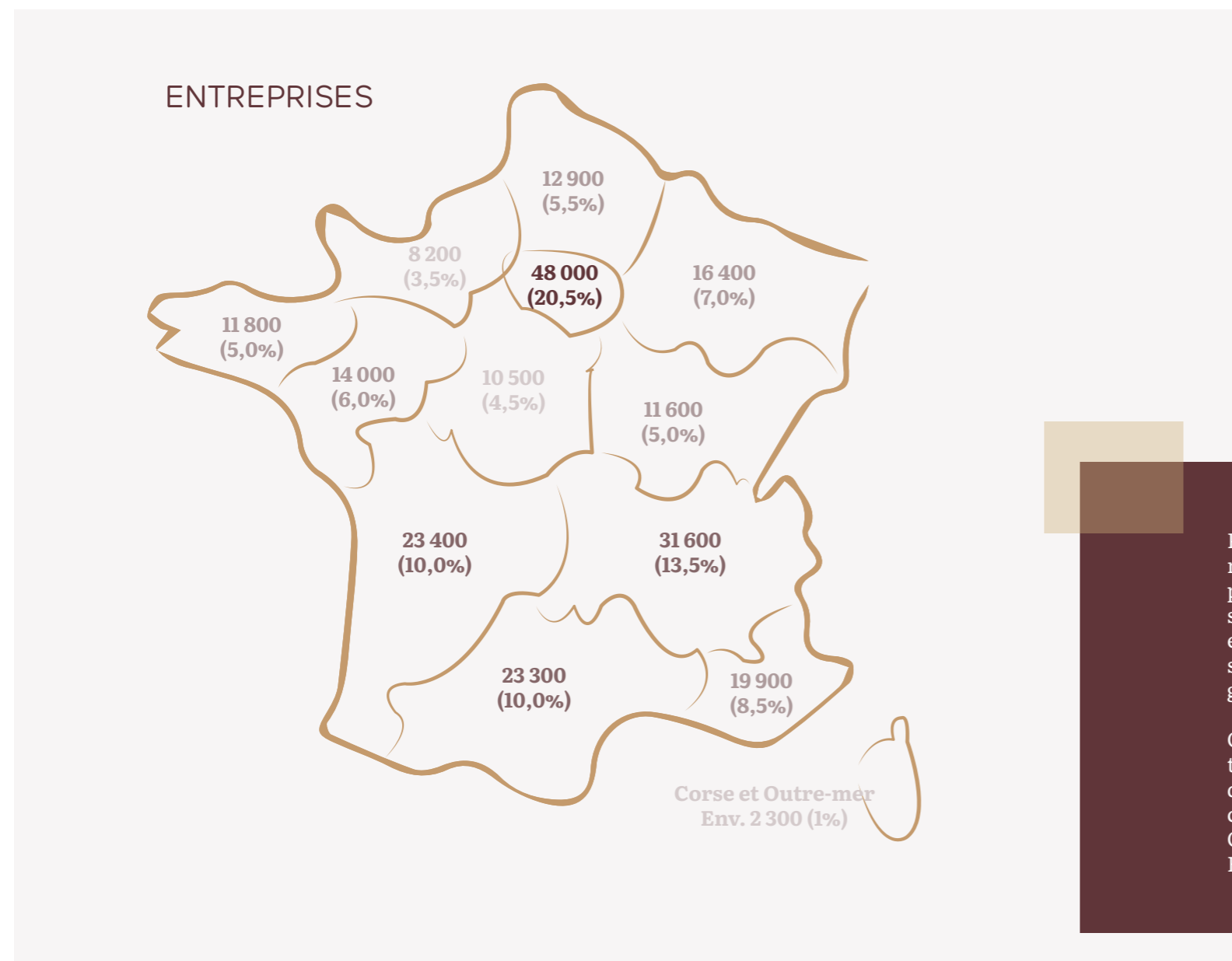


LES MÉTIERS D'ART ET SAVOIR-FAIRE D'EXCEPTION MOTEURS DE L'ÉCONOMIE DE NOS TERRITOIRES

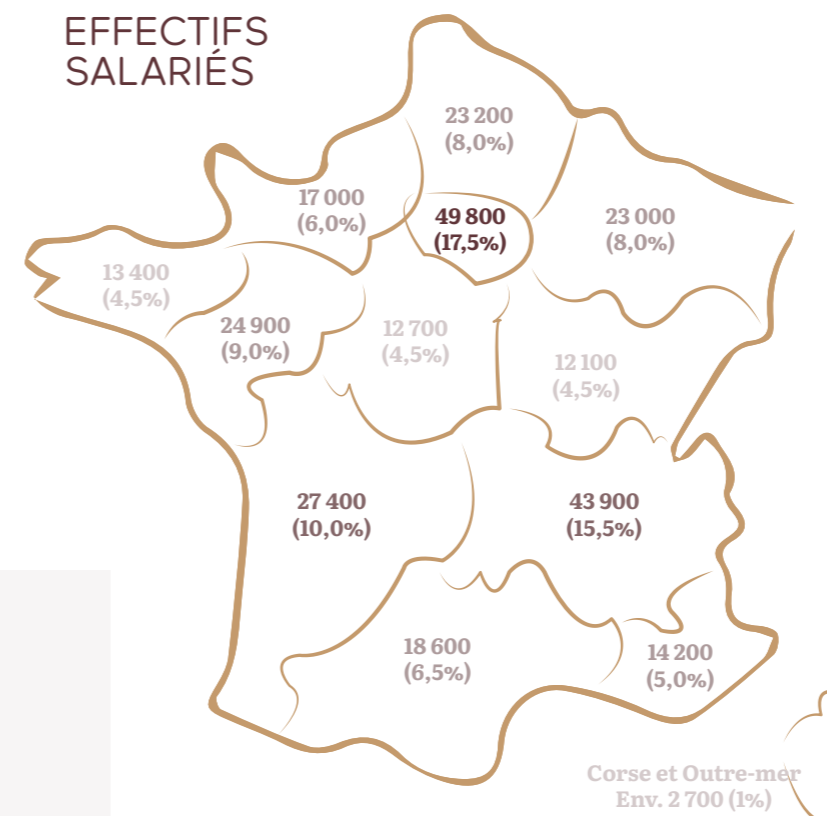
DES ENTREPRISES PRÉSENTES SUR TOUT LE TERRITOIRE

Ces entreprises, présentes sur l'ensemble du territoire, participent activement au dynamisme économique de nos régions, à la vitalité du patrimoine local et au fabriqué en France :

8 entreprises sur 10 ont leur siège social dans les territoires.



Les Éclaireurs - 2024

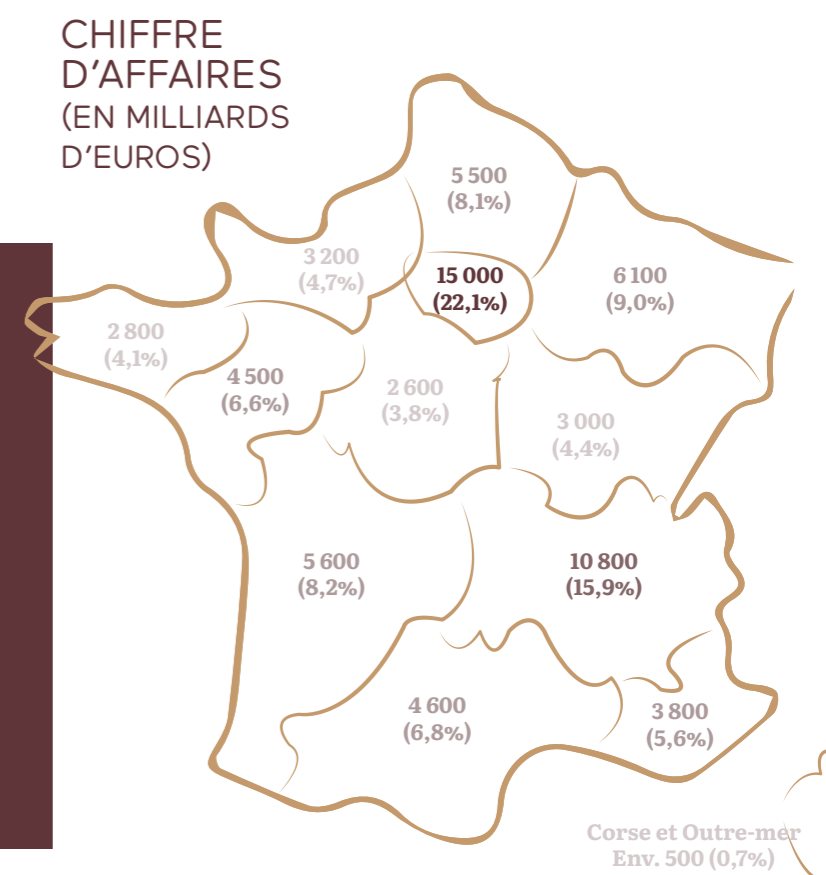


La répartition régionale des salariés exerçant un métier d'art ou un savoir-faire d'exception correspond à peu près à celle des sièges sociaux. Plusieurs régions ont un poids supérieur lorsque celui-ci est exprimé en part des effectifs, comme les Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes, les Hauts-de-France ou la Normandie, ce qui démontre la présence d'entreprises de plus grande taille dans ces territoires.

À l'inverse, l'Occitanie et la région PACA se caractérisent par un poids limité au niveau des effectifs relativement au nombre d'entreprises qui y sont implantées.

Près de 40% du chiffre d'affaires issu des métiers d'art et des savoir-faire d'exception provient d'entreprises dont le siège social se trouve soit en Île-de-France (22,1%), soit en Auvergne-Rhône-Alpes (15,9%), ce qui souligne l'importance de ces deux pôles régionaux.

Certaines régions pèsent davantage en termes de chiffre d'affaires que de nombre d'entreprises, ce qui se traduit par un chiffre d'affaires supérieur à la moyenne. C'est le cas des Pays de la Loire, du Grand Est ou des Hauts-de-France, notamment.



DES SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Les Éclaireurs - 2024



L'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes sont les régions dominantes pour les spécialistes des métaux précieux/pierres précieuses avec respectivement 27% et 20% des sièges sociaux



La Nouvelle-Aquitaine excelle dans le secteur du cuir, en accueillant 18% des sociétés spécialisées, juste derrière l'Île-de-France (23%)



C'est en Occitanie que l'on trouve le plus d'entreprises actives sur le marché de la musique (15% des sièges sociaux)



La restauration du patrimoine est le marché le plus important au sein des régions Normandie et Centre-Val de Loire (respectivement 19% et 16% des entreprises implantées dans ces régions)



Au sein de la région PACA ce sont les entreprises de la céramique qui arrivent en tête (21% des entreprises de la région)

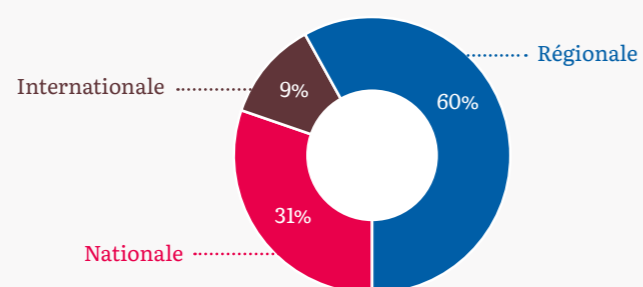
UN FORT ANCRAGE TERRITORIAL

Les entreprises des métiers d'art et savoir-faire d'exception participent activement du dynamisme de l'économie de leur région, et ce à double titre : en moyenne, 60% de leur volume d'affaires se fait sur le marché régional et 71% réalisent la totalité de leur activité de production ou de restauration du patrimoine en France, au sein de leur territoire d'implantation.

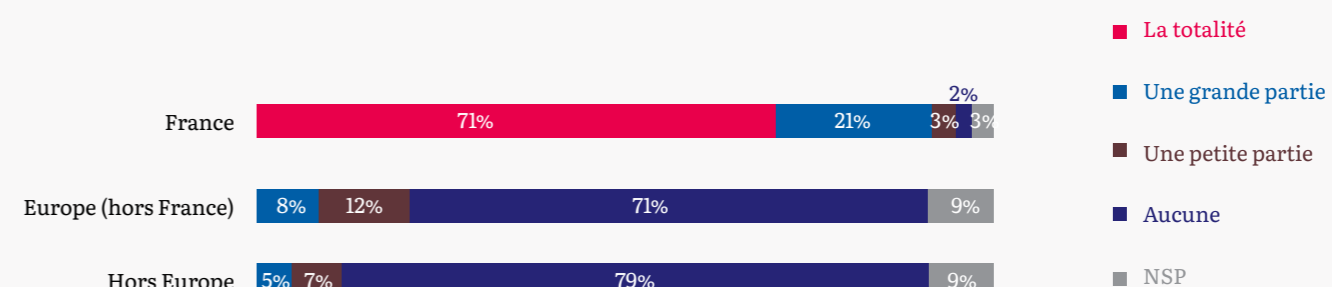
Les Éclaireurs - 2024



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES SELON LA LOCALISATION DE LA CLIENTÈLE

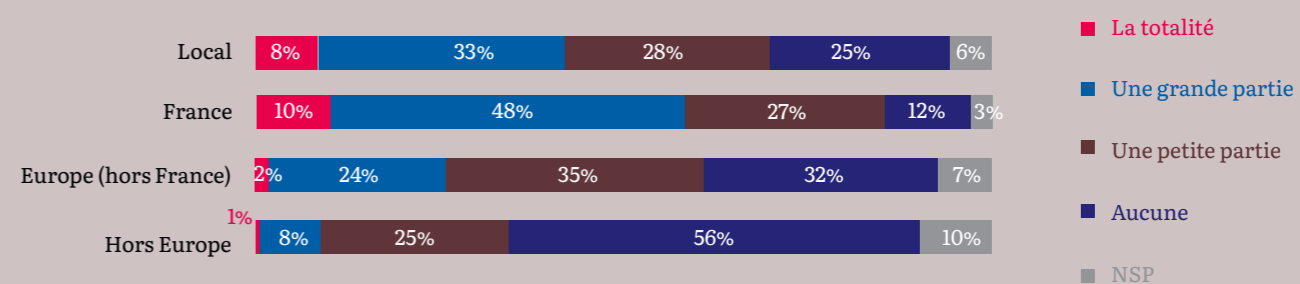


LOCALISATION DE L'ACTIVITÉ DE PRODUCTION ET/OU RESTAURATION DU PATRIMOINE ISSUE DES MÉTIERS D'ART ET SAVOIR-FAIRE D'EXCEPTION



Dans une moindre mesure, le fait qu'elles s'approvisionnent pour bon nombre d'entre elles totalement ou en grande partie en France (58%) et même localement (41%) vient renforcer le rôle que ces entreprises à fort ancrage territorial jouent dans l'économie de nos régions.

ORIGINE DES APPROVISIONNEMENTS EN MATIÈRES PREMIÈRES





DE NOMBREUX DÉFIS
À RELEVER

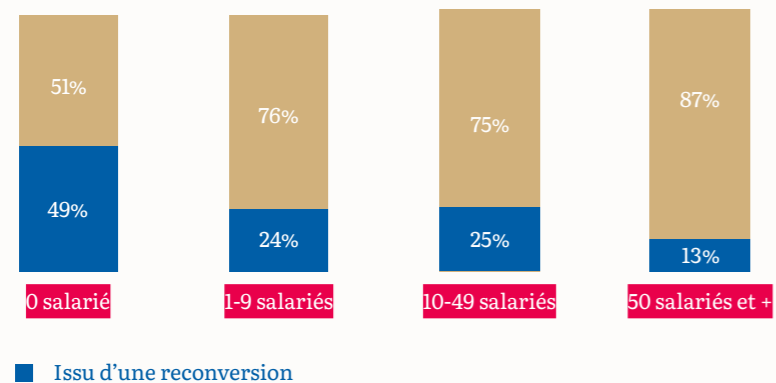
L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS

Les Éclaireurs - 2024

DES FILIÈRES ATTRACTIVES POUR LES ADULTES EN RECONVERSION...

Plus de 4 dirigeants d'entreprise sur 10 ont démarré dans un autre secteur d'activité que celui des métiers d'art et des savoir-faire d'exception, et occupent leur poste à la suite d'une reconversion professionnelle. Les dirigeants «reconvertis» sont même majoritaires dans les métiers de la céramique. Cette réorientation vers les métiers d'art s'accompagne souvent d'une soif d'indépendance, ce qui explique la part importante de reconvertis qui exercent en entreprise unipersonnelle.

DIRIGEANTS - CAS DE RECONVERSION PROFESSIONNELLE DÉTAIL PAR TAILLE D'ENTREPRISES



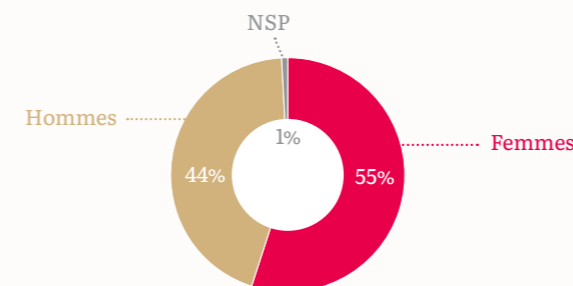
A l'inverse, seuls 9% des salariés détenant un savoir-faire des métiers d'art ou d'excellence sont issus d'une reconversion professionnelle. Cette faible représentation peut s'expliquer par une offre de formation à destination des adultes en reconversion plus restreinte et de plus courte durée, mais aussi une image encore peu favorable de ces postes aux yeux du grand public.



LES FEMMES...

Les femmes entrepreneuses jouent un rôle de premier plan dans les métiers d'art et savoir-faire d'exception avec 55% de femmes dirigeantes, contre 39% pour la moyenne nationale.

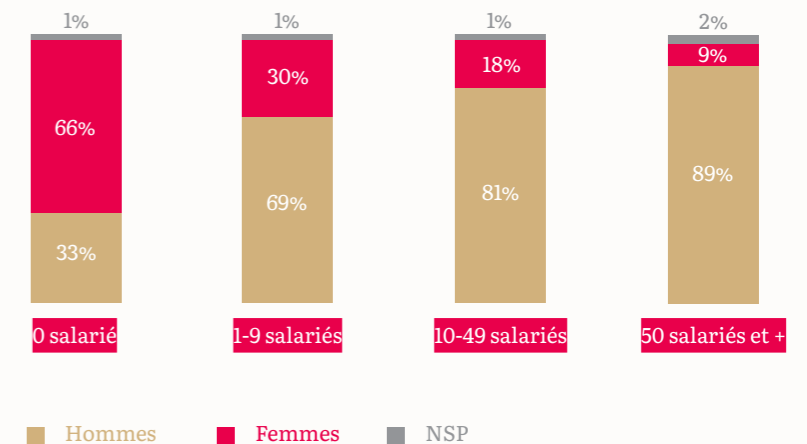
DIRIGEANTS - RÉPARTITION SELON LE GENRE



Cette donnée est cependant à nuancer puisque la proportion de femmes dirigeantes diminue à mesure que la taille de l'entreprise augmente. Ajouté à cela la part minoritaire des femmes salariées (28% de femmes exercent un métier d'art ou savoir-faire d'exception au sein des entreprises), il existe encore une marge de progression certaine pour atteindre la parité.

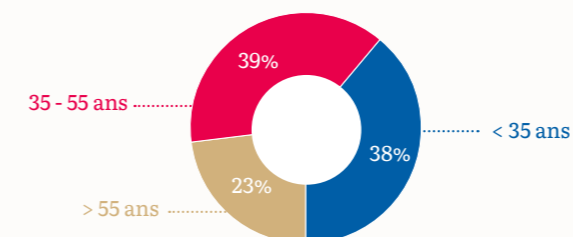
Les femmes dirigeantes sont très représentées dans les entreprises de la mode (72%), des arts de la table (68% - à noter 80% de femmes dirigeantes d'entreprises travaillant le matériau céramique), des arts graphiques (68%). Les dirigeants hommes étant plus nombreux dans les filières du bois (77%), de la pierre / marbre (76%) et du métal (73%). Les idées reçues sur certains métiers perdurent encore et un travail de sensibilisation, notamment auprès des plus jeunes, reste nécessaire pour améliorer la mixité au sein des métiers d'art.

DIRIGEANTS - RÉPARTITION SELON LE GENRE DÉTAIL PAR TAILLE D'ENTREPRISES



...ET LES JEUNES

SALARIÉS - RÉPARTITION PAR ÂGE



La pyramide des âges concernant les salariés exerçant un métier d'art ou savoir-faire d'exception indique une part importante de jeunes salariés : ils sont 39% à avoir moins de 35 ans, soit 6 points de plus que la moyenne nationale (32% d'actifs ont moins de 35 ans en France).

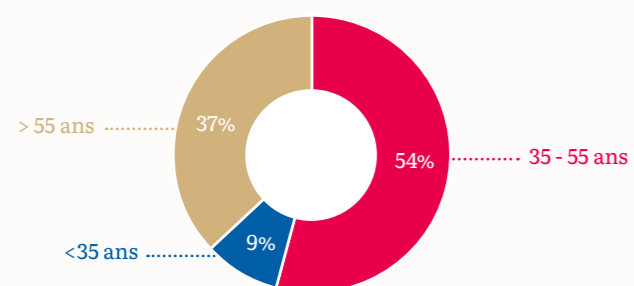
Les salariés jeunes (moins de 35 ans) sont plus nombreux dans les secteurs de la restauration du patrimoine, de l'ameublement et de l'architecture (40% à 45%).

LA TRANSMISSION DE L'ENTREPRISE

Les Éclaireurs - 2024

La transmission des entreprises est un véritable enjeu pour les métiers d'art et savoir-faire d'exception puisque 37% dirigeants ont plus de 55 ans. Ce chiffre monte à 42% dans les régions d'Ile-de-France, du Centre-Val de Loire et en Normandie.

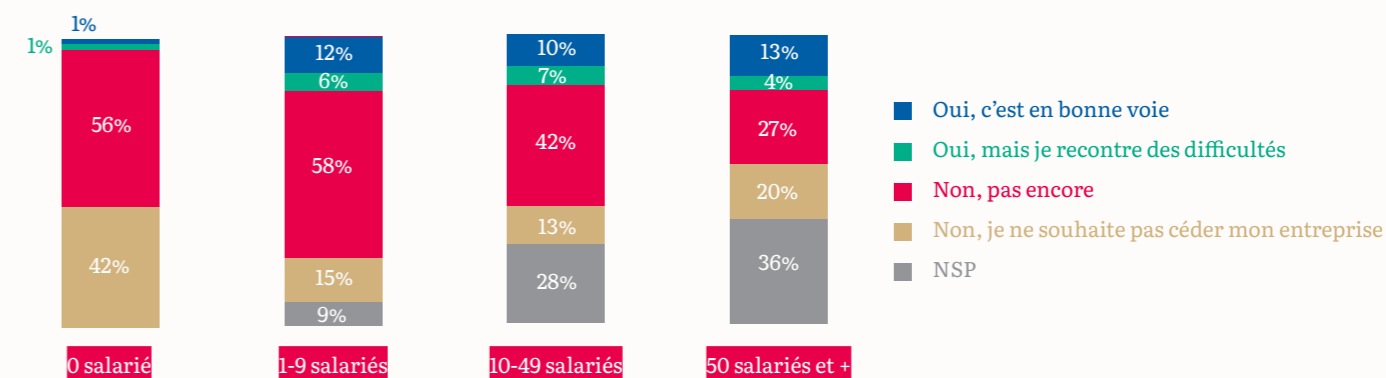
DIRIGEANTS - RÉPARTITION PAR ÂGE



Quasiment aucune entreprise unipersonnelle n'envisage de céder son entreprise ou n'a engagé des démarches en ce sens, ce qui n'est pas surprenant, les indépendants n'ayant pas forcément vocation à céder leur entreprise. Entre 15% et 20% des employeurs ont entrepris une procédure en ce sens, sans différence selon la taille. À noter néanmoins un nombre important d'absence de réponse parmi les entreprises de plus grande taille, traduisant le caractère souvent confidentiel de cette information.

CÈSSION D'ENTREPRISES À LA RETRAITE - DÉMARCHES ENGAGÉES* DÉTAIL PAR TYPE D'ENTREPRISE

* Pour les dirigeants de plus de 55 ans uniquement.



LA TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE

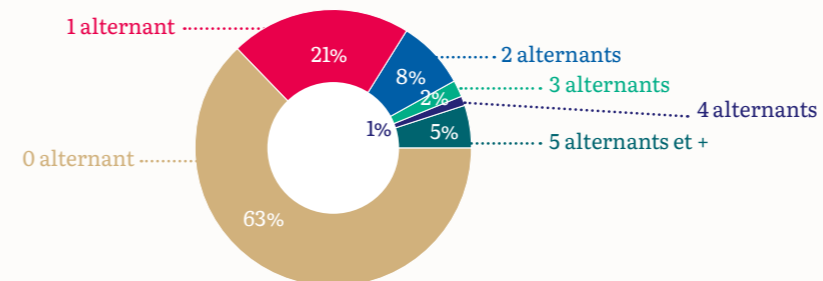
Les Éclaireurs - 2024

Parmi les salariés détenant un savoir-faire des métiers d'art ou d'exception, la pyramide des âges peut sembler plutôt équilibrée avec moins du quart des salariés ayant plus de 55 ans. Cependant cette donnée rapportée à la moyenne nationale (17% de salariés de plus de 55 ans) doit nous alerter.

En raison des difficultés auxquelles les petits ateliers sont confrontés (manque de temps, de financement, difficultés administratives et normatives), le recours à l'alternance est faible : parmi les entreprises employeuses, et donc davantage en capacité d'accueillir un alternant que les indépendants, 63% n'ont pas d'apprentis et 86% n'ont pas d'alternant en contrat de professionnalisation.



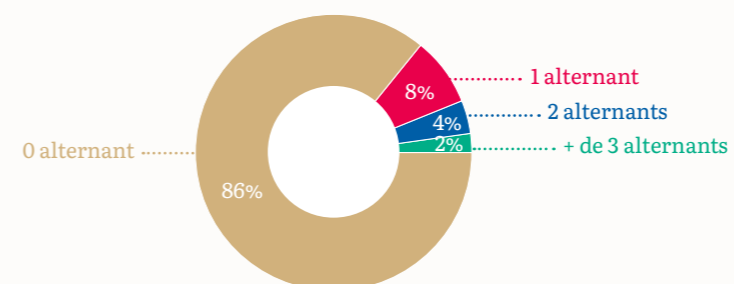
RECOURS AUX ALTERNANTS / APPRENTIS - ENTREPRISES COMPTANT AU MOINS 1 SALARIÉ



L'alternance et la professionnalisation sont toutefois beaucoup plus répandus dans certaines filières, comme celle de la pierre. C'est également le cas dans les métiers d'art liés au bâtiment et à la restauration du patrimoine bâti, probablement en raison de l'influence historique du compagnonnage.

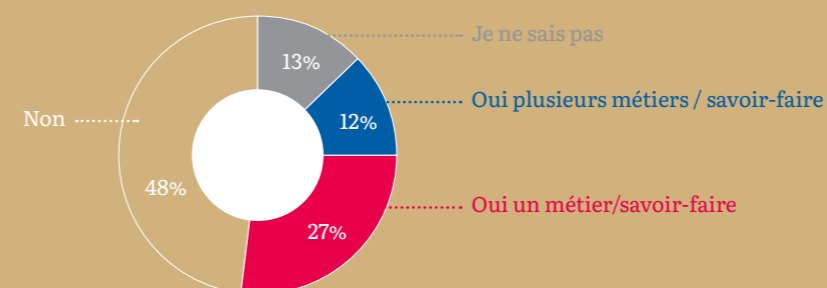
Cette tendance ne semble pas évoluer favorablement puisque les intentions de recrutement d'un ou plusieurs alternant(s) restent faibles : seules 10% des entreprises, toutes tailles confondues, expriment le souhait de recruter un alternant ou plus en 2024. Si l'on exclut les entreprises sans salarié, les intentions de recrutement augmentent cependant, 30% des entreprises prévoyant d'embaucher au moins 1 alternant en 2024.

RECOURS AUX ALTERNANTS / CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION - ENTREPRISES COMPTANT AU MOINS 1 SALARIÉ



Les difficultés de transmission sont accrues par le fait que beaucoup de métiers se situent sous les radars du système de formation professionnelle. Près d'une entreprise sur quatre indique qu'au moins un de ses savoir-faire ne fait pas l'objet d'un diplôme ou d'une certification. Cette information peut expliquer également en partie le faible recours à l'alternance, qui nécessite l'existence d'une formation diplômante.

EXISTENCE D'UN/PLUSIEURS MÉTIERS NON RECONNUS PAR UN DIPLÔME OU UNE CERTIFICATION



LE RECRUTEMENT

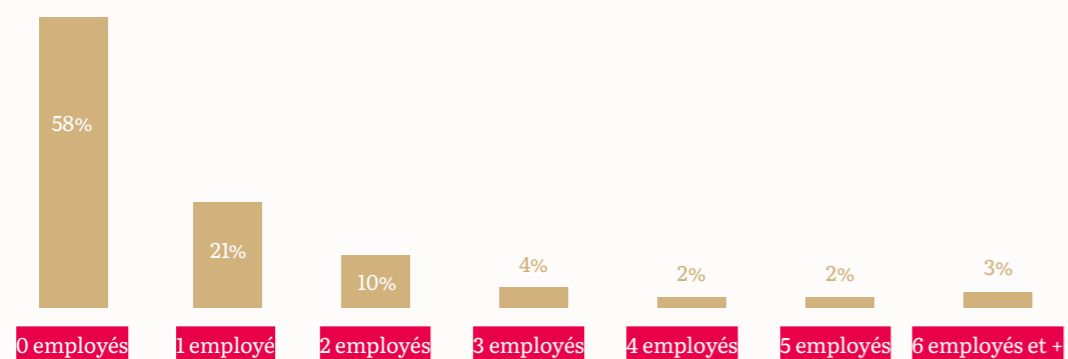
Les Éclaireurs - 2024

Il existe des opportunités d'emploi certaines dans les métiers d'art et savoir-faire d'exception. Ce poids des débouchés est cependant peu visible car les entreprises sont dispersées sur le territoire et appartiennent à de nombreuses branches professionnelles différentes.

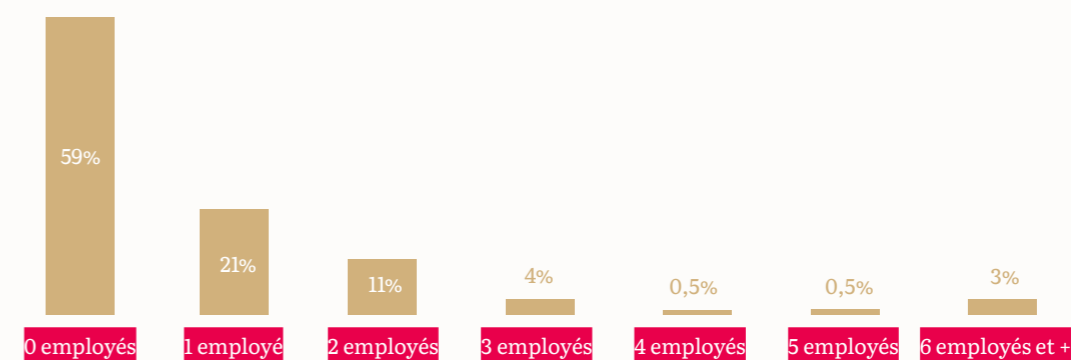
Parmi les entreprises employeuses, 42% ont recruté au moins un salarié en 2023 et 41% prévoyait de recruter au moins un salarié en 2024.



RECRUTEMENT DES SUR POSTES MOBILISANT UN SAVOIR-FAIRE « MÉTIERS D'ART » EN 2023 - ENTREPRISES COMPTANT AU MOINS 1 SALARIÉ



PRÉVISIONS DE RECRUTEMENT SUR DES POSTES MOBILISANT UN SAVOIR-FAIRE « MÉTIERS D'ART » EN 2024 - ENTREPRISES COMPTANT AU MOINS 1 SALARIÉ



Ces intentions de recrutement pour 2024 représentent environ 50 000 à 55 000 postes toutes entreprises confondues.



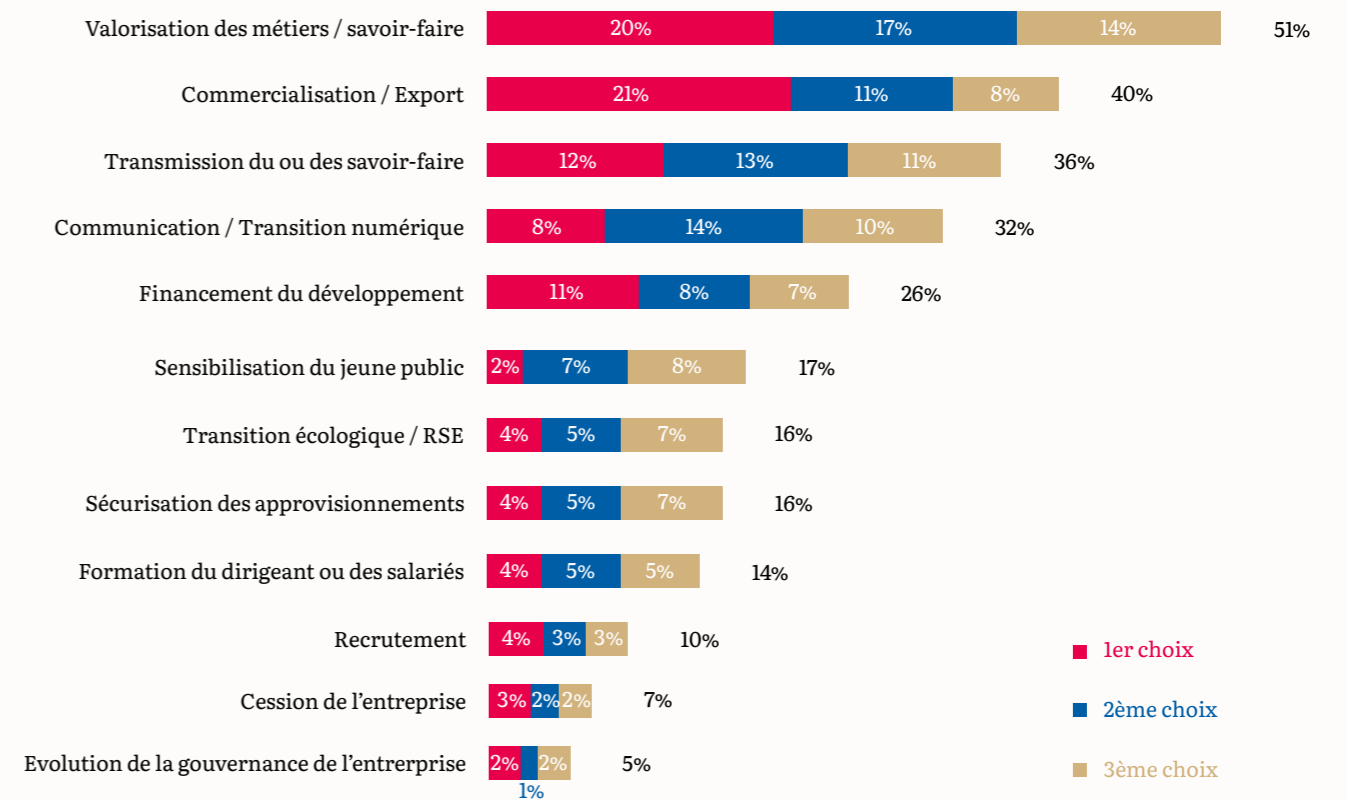
ET DEMAIN ?



Une question centrale anime les dirigeants d'entreprises interrogés : celle de la valorisation des métiers et des savoir-faire (citée par 51% des chefs d'entreprises parmi les 3 enjeux prioritaires). Corollaire du premier point, la transmission des mêmes savoir-faire émerge en 3e place de ce classement. L'enjeu de la commercialisation et des actions à l'export apparaît en 2e position (40%) mais cumule le plus grand nombre de répondants en 1er choix (21%)

Dans un contexte économique qui se tend quelle que soit la filière, il est important de noter que ces chefs d'entreprise placent en première position de leur préoccupation la question de la reconnaissance et de l'image de leurs métiers plutôt que celle du développement économique. Cela démontre l'ampleur de la dimension culturelle des savoir-faire au sein même des entités économiques que constituent les entreprises des métiers d'art et savoir-faire d'exception. La nécessaire coopération entre acteurs économiques et acteurs culturels, tant à l'échelon national que territorial est ici singulièrement mise en exergue.

ENJEUX PRIORITAIRES POUR LES DEUX PROCHAINES ANNÉES



PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

COMITÉ DE PILOTAGE

Un Comité de pilotage, composé d'acteurs institutionnels et de terrain engagés de longue date auprès des métiers d'art et des savoir-faire d'exception a été constitué afin de suivre le projet et valider les choix stratégiques. Il regroupe :



Le ministère de la Culture

Sophie Mourai, responsable de la cellule de l'action économique des patrimoines au sein de la direction générale des Patrimoines et de l'Architecture

Anne-Sophie Vergne, chargée de tutelle des organismes des Métiers d'art au sein de la direction générale de la Création Artistique

« Le ministère de la Culture soutient la recherche et l'innovation dans les métiers d'art par le financement d'organismes et de projets qui contribuent au rayonnement des savoir-faire d'excellence français. Les métiers d'art constituent un pan majeur de l'activité économique de la création et des patrimoines. A ce titre, le ministère de la Culture soutient la démarche de recherche partenariale initiée par l'Institut dans le but de mieux connaître et promouvoir ce secteur. »



La Fondation Bettencourt Schueller

Hedwige Gronier, directrice du mécénat culturel

« La Fondation pionnière, dans son engagement en faveur des métiers d'art, s'intéresse de près à ses évolutions et souhaite être au plus proche des attentes des professionnels du secteur. Dans ce cadre, elle a voulu donner les moyens à l'Institut de mener une nouvelle étude sur le poids économique afin de disposer d'éléments chiffrés actualisés pour une meilleure valorisation de ces métiers et du secteur des métiers d'art. »



Le Comité Colbert

Bénédicte Epinay, déléguée générale

Alain Proust, secrétaire général

Laurent Dhennequin, directeur de cabinet

« Le Comité Colbert est convaincu que les métiers d'excellence sont un atout pour le rayonnement de l'art de vivre français. Il agit sans relâche avec ses membres pour mettre en valeur ces métiers qui constituent un élément clé de l'écosystème du secteur du luxe. Notre engagement dans cette étude s'inscrit dans cette nécessité impérieuse de disposer de données fiables, levier essentiel permettant de développer des politiques cohérentes pour assurer la pérennité de ces métiers d'avenir. »



Institut pour les Savoir-Faire Français (ex-Institut National des Métiers d'Art)

Xavier Long, directeur général adjoint

Fanny Danthez, responsable ressources et intelligence économique

Lucie Naturel, chargée d'études économiques et stratégiques

« Depuis de nombreuses années, nous constatons que le manque de données économiques spécifiques aux métiers d'art et aux savoir-faire d'exception limite la précision et donc la portée des politiques publiques et l'engagement de soutiens privés. C'est pourquoi l'Institut a lancé la démarche des Éclaireurs, avec l'impulsion initiale de la Fondation Bettencourt Schueller puis le soutien des autres membres du COPIL. L'étude qui en découle vise à offrir à l'ensemble des acteurs de cet écosystème une estimation fiable de l'impact économique de ces métiers ainsi qu'une vision des principaux enjeux de leur développement. »

TERRE & FILS

Terre & Fils

Laure Lignon, directrice générale

« Convaincues que les entreprises de savoir-faire ont un rôle déterminant à jouer pour revitaliser le tissu productif des territoires, il nous a semblé évident de soutenir la démarche initiée par l'Institut pour les savoir-faire français. Recenser ces entreprises et comprendre leurs besoins est la première étape pour faire émerger une réalité tangible et chiffrée permettant ensuite de mieux accompagner ces acteurs. Cette étude est indispensable pour prendre conscience de la place des savoir-faire dans nos modes de fabrication et construire les dispositifs adaptés à leur transmission et à leur réinvention en cohérence avec les enjeux sociétaux d'aujourd'hui. »



Xerfi Specific

Jérémy Robiolle, directeur du développement

Alexandre Masure, directeur des opérations

Xerfi Specific est le département des études et prestations à la demande du groupe Xerfi, spécialiste des études sectorielles et stratégiques. S'appuyant sur une équipe pluridisciplinaire et sur un centre d'enquête dédié spécialisé en B2B, ses services englobent l'analyse de marché, la veille concurrentielle, le benchmarking et la prévision. Dans le cadre du projet des Éclaireurs, Xerfi Specific s'est vu confier :

- la préparation et la conduite des deux enquêtes auprès des dirigeants d'entreprise, en concertation étroite avec le Comité de pilotage et le Comité scientifique du projet ;
- le redressement et le traitement des résultats d'enquête, suivant l'approche méthodologique présentée ci-après ;
- la rédaction du rapport final

PRÉSENTATION DES PARTENAIRES

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Un Comité scientifique d'experts a également épaulé la démarche en se réunissant régulièrement afin d'affirmer ou orienter la méthodologie d'un point de vue technique ; Aider à définir le périmètre ; Accompagner et aiguiller Xerfi Spécific et l'Institut pour les savoir-faire français sur l'établissement des critères, le choix des méthodes d'investigation, l'émission des hypothèses.



Jack Aubert
Directeur général adjoint de l'Afdas

Jack Aubert est directeur général adjoint de l'Afdas, en charge des relations institutionnelles et des branches professionnelles. En relation avec le directeur général et les autres membres du COMEX, il a la responsabilité des

questions ayant trait aux politiques emplois formation des branches professionnelles et des différents partenaires de l'environnement de l'Afdas (Etat, collectivités, services publics de l'emploi). Précédemment, il a été successivement responsable juridique de la Fédération des Industries de la Communication de l'Audiovisuel et du Multimédia (2007 à 2012) et délégué aux affaires sociales de la Confédération des Producteurs Audiovisuels (USPA, SPECT et AnimFrance, de 2012 à 2017).



Alexandre Masse
Chef de projet à la Délégation aux Territoires d'industrie

Alexandre Masse est chef de projet à la Délégation aux Territoires d'industrie, rattachée à l'Agence nationale de la cohésion des territoires et la Direction générale des entreprises, depuis 2021. Il est en charge de l'accompagne-

ment en ingénierie des projets complexes des territoires et de l'appui au développement de filières industrielles locales innovantes. Il fut également en charge du pilotage du volet territorial et industriel du plan France Relance (« fonds Territoires d'industrie ») et du dispositif « Rebond industriel » de France 2030. Il travailla précédemment pour Business France à Chicago (États-Unis) pour accompagner à l'export des entreprises françaises de l'industrie aéronautique. Alexandre Masse est diplômé de HEC Paris et a étudié à l'université de British Columbia à Vancouver (Canada).



Lauriane Duriez
Directrice des Ateliers de Paris, Cheffe du Bureau du Design, de la Mode et des Métiers d'Art

Passionnée d'histoire de l'art, Lauriane Duriez intègre la Société d'Encouragement aux métiers d'art en 2001. Elle participe à la création et diffusion d'une information de référence. En

2010, elle devient Responsable de la stratégie de veille et d'information de l'Institut national des métiers d'art (ex SEMA), institution placée sous la tutelle des ministères de l'Économie, de la Culture et de l'Éducation nationale. Elle rejoint en 2015, la Ville de Paris comme directrice adjointe des Ateliers de Paris et coordonne les Grands Prix de la Création de la Ville de Paris. En 2021, elle prend la direction du Bureau du design, de la mode et des métiers d'art – Les Ateliers de Paris.



Aurélien Fouillet
Enseignant-chercheur au Centre de Recherche en Design (ENS Paris Saclay/ ENSCI les Ateliers)

Aurélien Fouillet est enseignant-chercheur au Centre de Recherche en Design (ENS Paris Saclay/ ENSCI les Ateliers). Après des études de philosophie il soutient une thèse en sociologie et se forme

à l'ébénisterie et la marqueterie. Il est aujourd'hui enseignant à l'ENSCI les Ateliers, où il coordonne le MS Spécialisé Création et Technologie contemporaine, à l'Ecole Camondo et il intervient en DNMADE dans des Lycées parisiens en tant qu'enseignant chercheur. Ses deux derniers ouvrages sont « La vie des objets. Les métiers d'art une écologie pratique » aux éditions Ateliers d'art de France et « Playtime. Comment le jeu transforme le monde » aux éditions les Périgrines.



Laure Turner
Adjointe à la Cheffe du département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS) du ministère de la Culture

Laure Turner est administratrice de l'Insee. Elle travaille au ministère de

la Culture où elle occupe le poste d'adjointe à la Cheffe du département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS). Son expertise porte en particulier sur la statistique d'entreprise, l'harmonisation au niveau européen du champ statistique de la culture, et la mesure du poids de la culture dans l'économie.



Nathalie Veg-Sala
Professeure des Universités à l'Université Paris Nanterre

Nathalie Veg-Sala est Professeure des Universités à l'Université Paris Nanterre. Ses recherches portent principalement sur la gestion des marques et le luxe. Membre du laboratoire CEROS de l'Université Paris-Nanterre

et de la Chaire Marques & Valeurs de l'IAE de Paris (Université Panthéon – Sorbonne), ses travaux ont donné lieu à de nombreuses publications dans des revues académiques nationales et internationales. Elle est également l'auteur de plusieurs ouvrages : Hôtellerie et Restauration de luxe : connaître, travailler, progresser (Editions Vuibert), Le marketing en 101 schémas (Editions Vuibert). Nathalie Veg-Sala enseigne les fondements du marketing, le marketing stratégique et le marketing opérationnel en Licence et dispense des cours de gestion de la marque à des formations spécialisées en Master dans plusieurs universités et écoles de commerce. Elle partage également son expertise sur son compte Instagram @very_simple_marketing.

MÉTHODOLOGIE

Le projet des Éclaireurs a été élaboré dès le départ avec une méthodologie répliquable afin de suivre l'évolution des entreprises sur le long terme. Cette méthodologie ad hoc et inédite a été rendue possible en s'appuyant, d'une part, sur l'expertise de Xerfi Specific en matière de recueil de données et d'analyse statistique et économique, et d'autre part, sur l'expertise de l'Institut pour les Savoir-Faire Français en matière d'identification et de structuration de données spécifiques aux métiers d'art et savoir-faire d'exception. L'objectif est d'obtenir des estimations fiables et précises (sans viser une exhaustivité techniquement inatteignable), dont la mise à jour régulière doit être techniquement et financièrement accessible. La restitution de cette première analyse en 2024 inaugure ainsi une étude qui sera réactualisée dans les années à venir.

UNE MÉTHODOLOGIE EN PLUSIEURS ÉTAPES

Réaliser une étude de faisabilité

Élaboration d'une étude de faisabilité pour approuver la méthodologie ad hoc

Agréger les données existantes

Construction d'une cartographie des sources d'information ;
Construction d'une base de données

Compléter l'existant et le qualifier

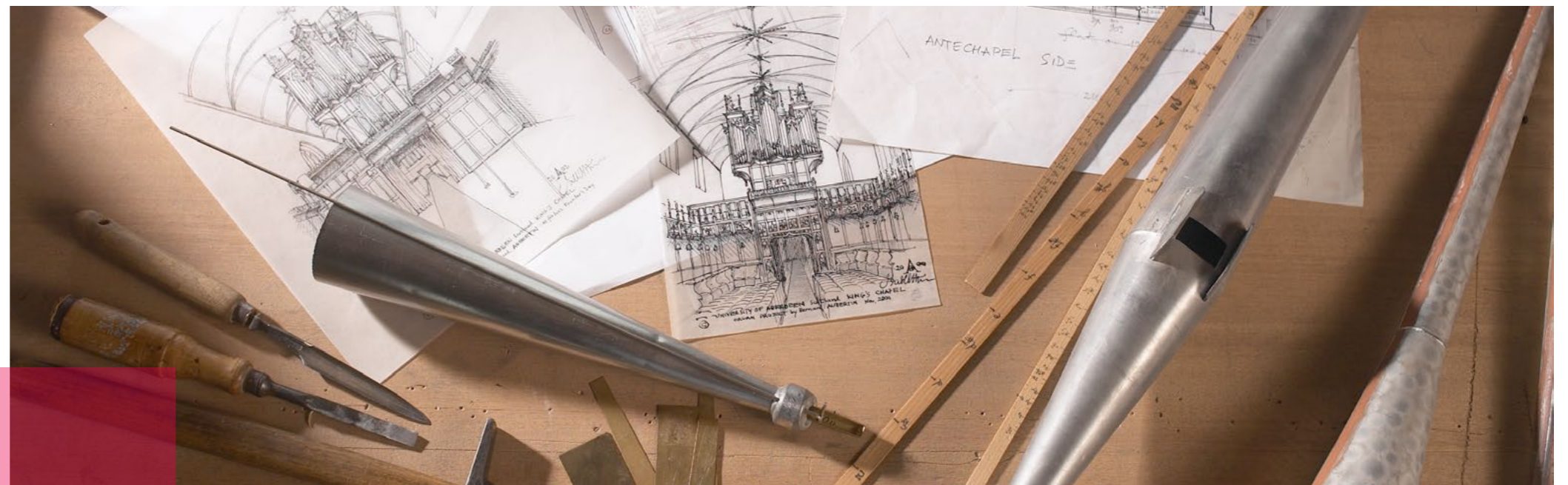
Définition des critères de l'étude et construction des outils d'analyses statistiques via une première enquête

Approfondir l'analyse

Recueil d'informations qualitatives plus fines grâce au travail d'une deuxième enquête

Consulter les acteurs

Collaborer avec les acteurs de l'écosystème pour recueillir des besoins et des données, relayer la démarche auprès des entreprises et valider les résultats



1 MÉTHODOLOGIE : POIDS ÉCONOMIQUE

Pour obtenir des estimations sur le poids économique des entreprises, Les Éclaireurs ont mis au point une méthodologie permettant l'exploitation de données publiques issues de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Recueil des données

La première étape a consisté à identifier les codes de la Nomenclature d'Activités Française (NAF) dans lesquels les entreprises des métiers d'art et savoir-faire d'exception étaient les plus susceptibles d'être enregistrées : une liste de 165 codes NAF a été établie, sur les 732 composant la nomenclature.

En décembre 2023, une enquête a été menée auprès d'un échantillon d'entreprises au sein de chaque code NAF pour évaluer leur appartenance aux métiers d'art ou savoir-faire d'exception. Ce ne sont pas moins de 8 600 entreprises qui ont été interrogées à cette occasion par téléphone. Cette enquête a permis d'obtenir un ratio d'entreprises appartenant au périmètre de l'étude pour chacun des codes NAF.

Il est nécessaire d'insister sur le caractère déclaratif des réponses et des ratios qui en sont issus.

Afin de refléter le plus fidèlement possible la structuration des entreprises de cette communauté économique, 3 catégories ont été définies :

- **Catégorie 1** : l'ensemble de l'activité de l'entreprise repose sur la maîtrise d'un ou plusieurs métiers d'art ou savoir-faire d'exception.
> La catégorie 1 correspond au profil « Le métier d'art ou savoir-faire d'exception au cœur de l'activité »
- **Catégorie 2** : les métiers d'art ou savoir-faire d'exception ne représentent qu'une partie de l'activité de l'entreprise, souvent à forte valeur ajoutée et emblématique de l'entreprise.
- **Catégorie 3** : l'activité a évolué vers une production purement industrielle en conservant un héritage de savoir-faire, un caractère complexe et/ou un ancrage historique.
> Le cumul des catégories 2 et 3 correspond au profil « Le métier d'art ou savoir-faire d'exception, une valeur ajoutée dans l'entreprise ».

Traitement des données

Par la suite, ces ratios ont été appliqués aux données structurelles de l'INSEE les plus récentes, soit 2022, (nombre d'entreprises, nombre de salariés, chiffre d'affaires, données financières) de manière à établir, par extrapolation pour chaque code NAF, le poids économique des métiers d'art.

Pour approcher au mieux la réalité économique des métiers d'art dans chaque secteur, un double système de pondération a été mis en place au stade du redressement statistique :

- une pondération par taille d'entreprise (afin de refléter le plus fidèlement possible la structure économique de chaque secteur) ;
- pour les catégories 2 et 3, une pondération a été appliquée en fonction du poids des activités relatives aux métiers d'art et savoir-faire d'exception dans leur chiffre d'affaires et de la part des effectifs effectivement dédiés à ces activités.



2 MÉTHODOLOGIE : DONNÉES QUALITATIVES

Afin de compléter et affiner les données de poids économiques, les Eclaireurs ont mené une seconde enquête auprès des entreprises qualifiées, c'est-à-dire celles possédant des métiers d'art ou savoir-faire d'exception.

Cette enquête en ligne s'est déroulée en février et mars 2024. Le questionnaire a été envoyé aux quelques 20 000 entreprises référencées dans la base de données construite par Xerfi Spécific et largement diffusé par les différents partenaires du projet et les acteurs de l'écosystème.

3 687 entreprises y ont répondu de façon volontaire.

Cette seconde enquête a permis de recueillir des informations qualitatives sur le profil et les enjeux de développement de ces entreprises.

3 MÉTHODOLOGIE : DONNÉES TERRITORIALES

Quatre sources de données ont été mobilisées pour cartographier les entreprises de métiers d'art et de savoir-faire d'exception à l'échelle régionale :

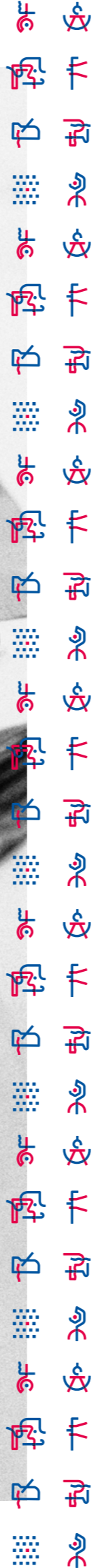
- L'enquête n°2 menée auprès des entreprises des métiers d'art fournit des informations sur la localisation des sièges sociaux par région ainsi que celle des effectifs possédant un savoir-faire métiers d'art, complexe ou de haute technicité (pour les entreprises ayant au moins un établissement secondaire) ;

- Pour la partie « Entreprises », ces résultats d'enquête ont été croisés avec la base de données Sirene (INSEE) qui indique la répartition des entreprises par région (y compris les entités unipersonnelles) et par secteur d'activité (code NAF) ;

- Pour la partie « Effectifs », les données d'enquête ont été confrontées à celle venant de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) qui détaille la répartition des effectifs salariés par secteur d'activité et par région ;

- Enfin, concernant les chiffres d'affaires, 2 sources de données ont été croisées :

- Un ratio de chiffre d'affaires moyen par salarié, calculé à partir de la base des entreprises de métiers d'art et savoir-faire d'exception réalisée par Xerfi Specific (par code NAF et par région) ;
- Les données ACOSS sur la répartition régionale et par code NAF de la masse salariale, en faisant l'hypothèse que le % de masse salariale dans le chiffre d'affaires varie peu d'une région à l'autre.



Dossier de presse - Les Éclaireurs
Novembre 2024

Rédaction : Institut pour les Savoir-Faire Français - relecture Les Éclaireurs
Edito : Caroline Chaumin
Données : Xerfi Specific
Mise en forme et graphisme : Gloria Sodore (GS Communication & Graphisme)

Remerciements :

Les Éclaireurs remercient les acteurs de l'écosystème des métiers d'art et des savoir-faire d'exception qui ont pris part à la démarche : fédérations et associations professionnelles, collectivités territoriales, acteurs de la formation, professionnels et chercheurs.

Retrouvez l'étude complète sur le site de l'Institut pour les savoir-faire français : <https://www.institut-savoirfaire.fr/>

Crédits Photos :

p.2 : Yves Koenig, Maître d'art, Facteur restaurateur dorgues, ©Edouard Elias

p.6 : Claire Narboni, ancien Élève de Maître d'art, Graveur Médailleur, ©SPOzzoli

p.8 : Armand Klavun, Maître d'art, Couvreur en chaume, ©Augustin Détienne

p.9 : Emilie Moutard-Martin, ancien Élève de Maître d'art, Plumassière, ©SPOzzoli

p.10-11 : Michel Jamet, Ebéniste, ©Eric Chenal

p.12-13 : ©Augustin Détienne

p.14 : Cité de la céramique de Sèvres, ©Matthieu Gauchet

p.16-17 : Atelier Alain Gérault, Maître d'art, © Eric Chenal

p.18 (de gauche à droite) : Laurent Nogues, Maître d'art, créateur graphique © Edouard Elias ; Jean-Louis Hurlin, Maître d'art, ferronnier © Edouard Elias

p.19 : Musée des Beaux-Arts de Nancy, ©Sebastien Di Silvestro

p.20-21 (de haut en bas) : Serge Pascal, Maître d'art, Releveur-repousseur, ©Edouard Elias ;

Jean-Louis Hurlin, Maître d'art, Ferronnier, ©Alexis Lecomte ; Atelier Otro Mundo, Tissage artisanal, ©Augustin Détienne

p.23 (de haut en bas) : Maison Lemarié, Parurier de haute couture, ©Alexis Lecomte ;

Cité du Faire de Nancy ©Sebastien Di Silvestro ; Atelier Erhard Stiefel, Maître d'art, Créateur de masques, ©Alexis Lecomte

p.24-25 : Bibliothèque Mazarine, Paris, © Institut pour les Savoir-Faire Français

p.27 : Cité de la céramique de Sèvres, ©Matthieu Gauchet

p.28 (de haut en bas) : Atelier Reinhard von Nagel, Maître d'art, Facteur de clavecins, ©Alexis Lecomte ;

Yves Benoît, Maître d'art, Gaufreur, imprimeur, façonneur de velours, ©Alexis Lecomte ;

Valérie Colas des Francs, Ancien élève de Maître d'art, ©SPOzzoli ;

Atelier Bernard Dejonghe, Maître d'art, Sculpteur sur verre, ©Alexis Lecomte

p.30 : ©Yannick Stephant

p.34-35 (de gauche à droite) : Manuel, Maître d'art, Lapidaire, ©Eric Chenal ; Arnaud Philippe, Maître d'art, Maroquinier, ©Alexis Lecomte ; Philippe Rault, Maître d'art Facteur d'instruments à vent, ©Alexis Lecomte ;

Serge Pascal, Maître d'art, Releveur-repousseur, ©Edouard Elias ; Atelier Anne Berthelot, Céramiste, © Augustin Detienne

p.36 : Mathieu Pradels, ancien Élève de Maître d'art, Luthier, ©SPOzzoli
p.37 : Manuel, Maître d'art, Lapidaire, ©Eric Chenal

p.38 : Atelier du Métal, © Antoine Vitek / Culturezvous

p.40 : Atelier Patrick Robin, Maître d'art, Luthier instruments anciens, ©Alexis Lecomte

p.42-43 : Atelier Roland Daraspe, Maître d'art, Orfèvre, ©Alexis Lecomte

p.44 : © Augustin Detienne

p. 46-47 : Gérard Desquand, Maître d'art, Graveur héraldiste, ©Alexis Lecomte ;

Atelier Raymond Massaro, Maître d'art, Bottier, ©Alexis Lecomte ; Lison de Caunes, Maître d'art, Marquetteuse de paille, ©Alexis Lecomte

p.47 : Atelier Manufacture Marine Fargetton, © Augustin Detienne

p.48 : Cité du Faire de Nancy, ©Sebastien Di Silvestro

p.54-55 : Atelier Bernard Aubertin, Maître d'art Facteur d'orgues, ©Alexis Lecomte

p.56 : ©Yannick Stephant

p. 58 : Christine Leclercq, Maître d'art, Costumière, ©Edouard Elias

